

# Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

# DOUZIEME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES D'AFRISTAT Paris, le 15 septembre 2003

**COMPTE RENDU** 

1<sup>er</sup> décembre 2003

Adresse : B.P. E 1600 - Niaréla Rue 499 Porte 23 - Bamako (MALI) Tél. : (223) 221 55 00, 221 55 80 Fax (223) 221 11 40 Email : afristat@afristat.org

#### **COMPTE RENDU**

#### DE LA DOUZIEME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES D'AFRISTAT

La douzième session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT s'est tenue le 15 septembre 2003 à Paris à partir de 16h50, au Centre de conférences du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie.

La session a été présidée par Monsieur Antonio NVE NSENG, Ministre de la Planification de la République de Guinée Equatoriale, président en exercice du Conseil des Ministres.

Les douze Etats membres suivants étaient représentés : Bénin, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger et Togo. Le Burkina Faso, le Cap Vert, l'Union des Comores, la Guinée-Bissau, le Sénégal et le Tchad n'étaient pas représentés.

Etaient également représentés : la Commission de l'union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), la Banque centrale de Mauritanie, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC).

Le Secrétariat exécutif de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), la Banque du Cap-Vert, la Banque centrale des Comores, et la Banque centrale de la République de Guinée n'étaient pas représentés.

M. Lamine DIOP, Directeur Général d'AFRISTAT rapportait les points inscrits à l'ordre du jour.

A l'ouverture des travaux, M. Antonio NVE NSENG a souhaité la bienvenue aux participants et a déclaré ouverte la douzième session du Conseil des Ministres.

Avant de passer à l'adoption de l'ordre du jour, le Président du Conseil a passé la parole à M. Baltasar ENGONGA EDJOO, Ministre de l'économie de la Guinée équatoriale qui avait présidé la onzième session qui s'était tenue en avril à Niamey. M. ENGONGA EDJOO a remercié les membres du

Conseil pour leur participation active à la réunion de Niamey et souhaité plein succès à la présente session.

#### POINT 1: Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil des Ministres a adopté son ordre du jour qui comprenait les deux points suivants :

- Rapport du Comité ministériel chargé de la reconstitution des ressources propres d'AFRISTAT
- Questions diverses.

# POINT 2 : Rapport du Comité ministériel chargé de la reconstitution des ressources propres d'AFRISTAT

Ce point de l'ordre du jour a été introduit par M. Bassary TOURE, Ministre de l'économie et des finances du Mali. M. TOURE a rappelé que le Comité ministériel chargé de la reconstitution des ressources propres d'AFRISTAT a été créé par le Conseil des Ministres lors de sa session de Niamey. Il comprend les cinq Etats membres suivants : Cap Vert, Congo, Gabon, Mali et Togo. Il est présidé par la Mali. Le Comité s'est réuni le 14 septembre 2003 à Paris en vue d'examiner les résultats des travaux des experts des cinq Etats membres qui s'étaient réunis à Bamako du 26 au 28 mai 2003.

A l'issue de ses travaux, le Comité a approuvé les propositions des experts, notamment le scénario intermédiaire qui a servi de base pour le calcul des contributions au Fonds AFRISTAT pour la période 2006-2015. Concernant les contributions, le Comité recommande de retenir les montants calculés en prenant comme indicateur les recettes budgétaires de l'année 2001, telles qu'elles ressortent des statistiques publiées par la Banque africaine de développement.

Le Comité recommande au Conseil des Ministres de demander aux Etats membres, aux banques centrales et aux deux unions économiques et monétaires (CEMAC et UEMOA) de verser l'intégralité de leur contribution dès que possible et au plus tard le 30 juin 2005.

Ayant noté que la Banque africaine de développement (BAD) n'a pas encore répondu à sa demande relative à la gestion du capital du futur Fonds AFRISTAT, le Comité a décidé d'entreprendre une nouvelle démarche pour obtenir rapidement la réponse de la BAD. En attendant, le Comité recommande au Conseil des Ministres de demander à l'Agence française de développement d'accepter de recevoir le cas échéant, les premières contributions en attendant qu'il désigne le gestionnaire du futur Fonds.

Le Comité s'engage à prendre contact dès que possible avec les banques centrales, les deux unions économiques et monétaires et la BAD pour les inviter à verser leurs contributions.

Le Comité prendra également contact avec la France et les autres bailleurs de fonds potentiels pour le bouclage du capital du futur Fonds.

M. Bassary TOURE a terminé son exposé en informant le Conseil des Ministres que le Comité lui fera un rapport sur les résultats de ses démarches en marge de la réunion d'avril 2004 des Ministres des finances de la Zone franc.

M. Antonio NVE NSENG a remercié M. TOURE pour son exposé et a donné la parole aux membres du Conseil .

Au cours des débats, les participants ont réitéré l'importance de l'outil statistique dans la définition, la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques économiques, et la nécessité de donner à AFRISTAT les moyens adéquats pour lui permettre de contribuer davantage au renforcement des capacités statistiques des Etats membres.

Les débats se sont concentrés principalement autour de deux questions : la contribution des banques centrales et des organismes d'intégration régionale et les modalités de versement des contributions.

# Contributions des banques centrales et des organismes d'intégration régionale

Après avoir rappelé leur soutien à AFRISTAT et leur appréciation positive des résultats obtenus, les représentants de la BEAC et de la BCEAO ont indiqué que le versement éventuel d'une contribution à un Fonds de capitalisation ne peut être décidé que par les organes statutaires des deux banques centrales, et que pour la présente session du Conseil des Ministres, ils n'avaient pas de mandat pour engager leurs institutions.

Le représentant de la Banque centrale de Mauritanie a déclaré qu'il rendrait compte des propositions et discussions aux autorités de la Banque qui consultera son Conseil d'administration. Pour sa part, le représentant de la Commission de l'UEMOA a informé le Conseil des Ministres qu'il ne pouvait pas engager financièrement la Commission, et que la question devra être discutée par celle-ci.

M. Bassary TOURE a exhorté les banques centrales à faire un effort financier, dans la mesure où elles sont des utilisateurs importants de statistiques.

M. Lamine DIOP, Directeur Général d'AFRISTAT a rappelé aux participants que le Comité ministériel chargé de la reconstitution des ressources propres d'AFRISTAT avait décidé lors de sa réunion du 14 septembre de prendre contact avec les gouverneurs des banques centrales et les responsables des organismes d'intégration régionale afin de discuter de leur contribution au futur Fonds AFRISTAT.

#### Modalités de versement des contributions

Les représentants de plusieurs Etats membres ont posé la question de savoir s'il était possible de verser les contributions en plusieurs tranches et quelle était la date limite pour le versement intégral des contributions. Certains d'entre eux, ont demandé si les contributions pouvaient être payées jusqu'en 2007, tandis que d'autres ont fait part de l'engagement de leurs pays à respecter la date limite de paiement proposée par le Comité ministériel, à savoir le 30 juin 2005.

A l'issue des discussions, le Conseil des Ministres a retenu la date limite du 30 juin 2005 pour le paiement intégral des contributions, tout en indiquant aux Etats qui le souhaitent qu'il est possible de verser leurs contributions en plusieurs tranches en 2004 et 2005.

#### Autres questions soulevées

Le Ministre de l'économie de la Guinée équatoriale a demandé à la Direction Générale d'AFRISTAT de veiller à une bonne répartition géographique de ses appuis aux Etats membres. Le Directeur Général d'AFRISTAT a pris bonne note de cette demande tout en rappelant que les déséquilibres qu'on peut constater concernent des activités qui ne sont pas financées sur le Fonds AFRISTAT.

En résumant les discussions, M. Antonio NVE NSENG a noté qu'à l'issue de ses délibérations, le Conseil des Ministres avait approuvé les recommandations du Comité ministériel pour la reconstitution des ressources propres d'AFRISTAT telles qu'elles ont été présentées par son président, M. Bassary TOURE et notamment le tableau des contributions au capital du futur Fonds AFRISTAT qui figure en annexe.

#### POINT 3: Questions diverses

Aucune question diverse n'a été examinée.

Avant la clôture des travaux de la session, M. Lamine DIOP, Directeur Général d'AFRISTAT a rappelé que la présente session constitue la dernière à laquelle il participe. Il a tenu à remercier une nouvelle fois le Conseil des Ministres pour son appui constant au cours des huit années qu'il a passées à la tête de l'institution régionale. Il s'est félicité de l'engagement des Etats membres à doter AFRISTAT des moyens de son développement pour la période 2006-2015, et a rappelé sa conviction qu'ils recevront en retour un appui à la hauteur de l'effort financier qu'ils auront fourni.

Le président de séance s'est réjoui de la qualité des débats et a remercié les membres du Conseil pour leur contribution active aux travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Antonio NVE NSENG a déclaré close la session du Conseil à 18h25.

Le rapporteur

B.P. E 1800 Barnako

2 Subsah

CONON Amine DIOP

Directeur Général d'AFRISTAT

Fait Ranis, le 15 septembre 2003

Intomoting intomoting

Antonio NVE NSENG Ministre de la planification de la République de Guinée Equatoriale

4

### **ANNEXE 1**

TABLEAU DES CONTRIBUTIONS AU FONDS AFRISTAT

#### ANNEXE 1

### FONDS AFRISTAT 2006-2015

Tableau des contributions en millions de FCFA

Arrêté par le Conseil des Ministres lors de sa douzième session Paris, le 15 septembre 2002

Pays et institutions	Montants en millions de FCFA
BENIN	362
BURKINA-FASO	378
CAMEROUN	486
CAP VERT	278
CENTRAFRIQUE	274
COMORES	252
CONGO	486
COTE d'IVOIRE	486
GABON	486
GUINEE	369
GUINEE-BISSAU	260
GUINEE EQUATORIALE	372
MALI	378
MAURITANIE	302
NIGER	311
SENEGAL	486
TCHAD	302
TOGO	291
TOTAL	6 561
BCEAO	591
BEAC	481
3CV	56
BCRG	74
BCM	60
3 Comores	50
BAD (à négocier)	1 312
CEMAC	481
JEMOA	591
Total Institutions	3 696
OTAL Afrique	10 257
onds minimal	10 247
rance (à négocier)	2 624
Autres bailleurs (à trouver)	2 324
onds intermédiaire	15 205
autres bailleurs (à trouver)	1 846
OTAL Fonds Souhaité	17 051

### **ANNEXE 2**

LISTE DES PARTICIPANTS A LA DOUZIEME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES D'AFRISTAT

## Annexe 2 : Liste des participants

Nom et prénom	Pays ou institution	Fonctions
Monsieur Grégoire LAOUROU	Bénin	Ministère des finances et de l'économie
Monsieur Martin OKOUDA	Cameroun	Ministre des affaires économiques
Monsieur Joseph TEDOU	Cameroun	Directeur de la statistique et de la comptabilité nationale
Monsieur NDITIFFI	Centrafrique	Ministre délégué à l'économie et aux finances
Monsieur Philippe OUARADAGUE	Centrafrique	Ministre délégué au plan et à la coopération internationale
Monsieur Jean Yves POUNINGUINZA	Centrafrique	Directeur général des statistiques
Monsieur Léon Gabriel BANGO	Centrafrique	Secrétaire général
Monsieur Clément MIERASSA	Congo	Représentant le Ministre de l'économie des finances et du budget
Madame Dorothée OUISSIKA	Congo	Directrice générale de la statistique, représentant le Ministre du plan, de l'aménagement du territoire et de l'intégration économique
Monsieur Bouabre BOHOUN	Côte d'Ivoire	Ministre d'Etat, Ministre de l'économie et des finances
Monsieur Mathieu MELEU	Côte d'Ivoire	Directeur de l'institut national de la statistique de Côte d'Ivoire, représentant du Ministre du plan et du développement
Monsieur Casimir OYE'MBA	Gabon	Ministre de la planification
Monsieur Mamadou Max BANGOURA	Guinée	Secrétaire général, Ministère du plan

Nom et prénom	Pays ou institution	Fonctions
Monsieur Antonio NVE NSENG	Guinée équatoriale	Ministre de planification, Président en exercice du Conseil des Ministres
Monsieur Balatasar ENGONGA EDJO'O	Guinée équatoriale	Ministre de l'économie
Monsieur Mohamed Ould SIDNA	Mauritanie	Directeur adjoint des études à la Banque centrale de Mauritanie
Monsieur Bassary TOURE	Mali	Ministre de l'économie et des finances
Monsieur Marimantia DIARRA	Mali	Ministre délégué chargé du plan
Mme SIDIBE Fatoumata DICKO	Mali	Directeur national de la statistique
Monsieur Inhaye AG MOHAMED	Mali	Conseiller technique
Monsieur Adamou SEYDOU	Niger	Ambassadeur du Niger en France
Monsieur Debaba BALE	Togo	Ministre de l'économie des finances et des privatisations
Monsieur Bolo SANOU	BCEAO – siège	Directeur des relations internationales
Monsieur Papa Lamine DIOP	BCEAO – siège	Chef du service des relations avec l'extérieur
Monsieur Daniel NDOYE	BCEAO - Paris	Fondé de pouvoirs
Monsieur Antoine NKODIA	BEAC - siège	Directeur des études
Monsieur Alexandre RENAMY- LARIOT	BEAC – siège	Adjoint au Directeur des études
Monsieur Frédéric Assomption KORSAGA	Commission de l'UEMOA	Commissaire chargé des politiques économiques
Monsieur Lamine DIOP	AFRISTAT	Directeur Général
Monsieur Martin BALEPA	AFRISTAT	Directeur Général Adjoint
Monsieur Pierre BEZIZ	AFRISTAT	Expert